



## UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle  
*Environnement et Dynamique des Sociétés*



N° 010

Juin

2024

ISSN

1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)**

*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*

**LERTESS - AD**

**Revue scientifique thématique semestrielle**

**E**nvironnement et **D**ynamique des **S**ociétés



**Photo de couverture:** Grenier à mil dans le village de Daouché, Département de Kantché, Région de Zinder (Niger), M. WAZIRI M. Zaneidou, 2024  
**MAQUETTE & PAO:** Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

**N° 010**

**ISSN**



**1859-5146**

**JUIN 2024**

## Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
  - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
    - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
    - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
  - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
  - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com).
  - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
  - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
  - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s) ; la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciés à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
  - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
  - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
  - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
  - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
  - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
  - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
  - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)**

*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*  
**Revue scientifique thématique semestrielle**  
**Environnement et Dynamique des Sociétés**

**DIRECTEURS DE PUBLICATION**

**Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima

**Directeur Adjoint de publication** : Pr WAZIRI MATO Maman

**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr DAMBO Lawali, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder, Pr KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

**COMITE DE REDACTION**

**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman

**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

**Membres** : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

**Nota Bene** : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

**ADRESSE :**

*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*

**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI**

**BP**: 418 Niamey - NIGER. **Email**: [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com)

**Site Web**: [www.revue-eds.com](http://www.revue-eds.com)



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23616>

© Copyright : Revue EDS, 2024

**COMITE DE LECTURE**

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

## SOMMAIRE

<b>WOMEN AND PATRIARCHY: A TRAUMATIC ANALYSIS OF NAWAL EL SAADAWI'S GOD DIES BY THE NILE AND CHIMAMANDA ADICHIE'S PURPLE HIBISCUS.....</b>	<b>8</b>
YAFOUZA AMADOU Abdoul Salam <sup>(1)</sup> and LABO BOUCHÉ Abdou <sup>(2)*</sup>	
<b>LE BASSIN ARACHIDIER SENEGALAIS : UNE AUTRE TRAJECTOIRE ECONOMIQUE EST-ELLE POSSIBLE ? .....</b>	<b>17</b>
NDAO Aliou <sup>(1)</sup>	
<b>LES FACTEURS D'INONDATION DES CULTURES IRRIGUEES DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL V DE NIAMEY EN 2020 .....</b>	<b>35</b>
OUSSEINI ISSA Abdou <sup>(1)*</sup> , WAZIRI MATO Maman <sup>(2)</sup> , MAMAN Adamou <sup>(3)</sup>	
<b>PHILOSOPHIE ET ART AFRICAINS : ANALYSE ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>46</b>
OLAME HOUMINA Patrice <sup>(1)*</sup> et DJASRABE BONDO <sup>(2)</sup>	
<b>ANALYSE DES FACTEURS INFLUENÇANT L'EVOLUTION DES TERRES AGRICOLES ET LEURS FONCTIONS : ETUDE DE CAS DE LA REGION DE THIES, SENEGAL.....</b>	<b>60</b>
Bonoua Faye <sup>(1) *</sup> , Jeanne Colette Diéne <sup>(2)</sup> , Henri Marcel Seck <sup>(3)</sup> , Edmée Mbaye <sup>(4)</sup> , Tidiane Sané <sup>(3)</sup> , Stanislas Malou <sup>(5)</sup> , Cheikh Abdou Khadre Dieylani Diop <sup>(6)</sup> et Babacar Ngom <sup>(4)</sup>	
<b>INFLUENCE DE LA VARIABILITE CLIMATIQUE SUR LA DYNAMIQUE DE LA PNEUMONIE DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MAROUA 1<sup>ER</sup> (EXTREME-NORD CAMEROUN) .....</b>	<b>76</b>
BASKA TOUSSIA Daniel Valérie <sup>(1)</sup> et DANADAM Sophie <sup>(2)*</sup>	
<b>CARACTERISATION DE LA PRATIQUE D'IRRIGATION ET ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES AMENAGEMENTS HYDRO AGRICOLES DE LA COMMUNE URBAINE DE MADAROUNFA (MARADI) .....</b>	<b>93</b>
MOUMOUNI MAHAMANE SANI Moumouni <sup>(1)*</sup> , IDRISSA BONDABA Tayabou <sup>(1)</sup> , MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou <sup>(2)</sup> et LAWALI Dambo <sup>(3)</sup>	
<b>CONTRAINTES D'ACCES AUX RESSOURCES EN TERRES AGRICOLES ET RECONSTRUCTION SOCIOENVIRONNEMENTALE DES FEMMES RURALES DE NGAOUYANGA ET DE TAGBOUM (ADAMOUA-CAMEROUN).....</b>	<b>106</b>
NAA-NYADOU Tabitha <sup>(1)*</sup> , OUMAROU Abdoulaye <sup>(1)</sup> , Gonne Bernard <sup>(1)</sup> et KOSSOUMNA LIBA'A Natali <sup>(1)</sup>	
<b>ÉVOLUTION VERS UN SYSTEME DE CULTURE ET DEFICIT ALIMENTAIRE DANS LA PLAINE DE PORHI, (EXTREME –NORD CAMEROUN) .....</b>	<b>120</b>
Watang Zieba Felix <sup>(1)</sup> , Badoniwa Angèle <sup>(2)*</sup> et Maiwahnti Warai Evelyne <sup>(3)</sup>	
<b>ANALYSE DES DETERMINANTS DE L'ECHEC DE LA COGESTION DES FORETS SACREES AU SUD-BENIN.....</b>	<b>134</b>
MIWOTO Médard <sup>(1)*</sup> , Z. MAGNON Yves <sup>(2)</sup> , C TOSSOU Rigobert <sup>(3)</sup> , VISSOH Pierre <sup>(4)</sup> et DJEGO Gaudence <sup>(5)</sup>	

<b>CHANGEMENT CLIMATIQUE ET STRATEGIES PAYSANNES D'ALIMENTATION A MALANVILLE AU NORD-BENIN .....</b>	<b>149</b>
ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou (1)*, ABOUDOU Ramanou (2), DJAOUGA BOUBAKAR Abdel Hafiz (2) BAKO Sikiratou (1), SABI KORA Albert (1), KPETERE Jean (1) et CHABI BOUM OROU BODEIDJO Méré (1)	
<b>RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMMISSIONS FONCIERES (COFO) : DEFIS ET ENJEUX DE LA SECURISATION ET GOUVERNANCE FONCIERE DANS LES DEPARTEMENTS DE GAYA ET DOSSO (REGION DE DOSSO) .....</b>	<b>164</b>
IBRAHIM Habibou(1)*, NOUHOU Ibrahim(2), MAMADOU KONE Mahaman Moustapha(3) et YAMBA Boubacar(4)	
<b>MIGRATION ET PRATIQUE MARAICHIERES SUR LE SITE DE MARAICHAGE DE NOGARE A NIAMEY AU NIGER.....</b>	<b>177</b>
MAMAN WAZIRI MATO Bachir(1)* et ABDOU YONLIHINZA Issa(2)	
<b>INCIDENCE SOCIO-SANITAIRE ET ECONOMIQUE DE LA PANDEMIE DU COVID-19 DANS LE DISTRICT DE SANTE DE N'DJAMENA-NORD(TCHAD) .....</b>	<b>191</b>
BASKA TOUSSIA Daniel Valérie(1)* et NELOUM Germaine(2)	
<b>FAMA OU L'ILLUSION RECONFORTANTE D'UNE IDENTITE DE PRINCE DANS LES SOLEILS DES INDEPENDANCES D'AHMADOU KOUROUMA.....</b>	<b>208</b>
Samedi KOYE(1)*, Andjaffa DJALDI Simon(2) et Nadjibaye Parfait(3)	
<b>PERCEPTION PAYSANNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE RURALE DE ALLELA, DEPARTEMENT DE KONNI AU NIGER.....</b>	<b>222</b>
PARAISO CECIL Zeinabou (1)*, MAHAMADOU MOUDI Rachid (2), WAZIRI MATO Maman(3) et SOULEY Kabirou (4)	

## MIGRATION ET PRATIQUE MARAICHERES SUR LE SITE DE MARAICHAGE DE NOGARE A NIAMEY AU NIGER

MAMAN WAZIRI MATO Bachir<sup>(1)\*</sup> et ABDOU YONLIHINZA Issa<sup>(2)</sup>

(1) Doctorant en Géographie, ED-LASHS, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

(2) Maître de Conférences, Département de Géographie, FLSH, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

\*Correspondant courriel : [Waziri649@gmail.com](mailto:Waziri649@gmail.com)

### Résumé

La position de ville riveraine du fleuve Niger a permis le développement de diverses activités agricoles notamment le maraîchage à Niamey. Aujourd'hui, la ville-capitale offre à une population cosmopolite et aux habitudes alimentaires diverses, toute une gamme de fruits et légumes. D'où la présence de sites de maraîchage dans la ville ou ses environs immédiats. Dans la chaîne de production de fruits et légumes, la présence des migrants est remarquable. Ces derniers représentent un maillon essentiel de la main d'œuvre dans un contexte où la migration a connu un essor considérable ces dernières décennies au regard de l'importance qui lui est accordée dans les enjeux socioéconomiques qu'elle recouvre. Originaires du Niger ou venus d'ailleurs, les migrants contribuent à la pratique de l'activité du maraîchage à Niamey. Du reste, ce travail de recherche vise à analyser le rôle de la migration dans le développement des cultures maraîchères à Niamey à travers le site maraîcher du quartier Nogaré. Pour y parvenir, la démarche mobilisée associe des données quantitatives et qualitatives collectées sur le terrain à partir d'entretiens auprès des propriétaires de jardins, des responsables techniques de l'agriculture et d'enquête par questionnaire auprès des producteurs maraîchers. Il ressort que la pratique maraîchère par les migrants s'intègre dans un réseau relationnel. Dès lors, deux types de migrants sont identifiés : les migrants producteurs qui représentent 35 % des maraîchers et les ouvriers salariés dont 70,3 % de migrants internes et 29,7 % de migrants internationaux

**Mots-clés :** Niamey ; Nogaré ; Migration ; Maraîchage ; Fleuve.

### MIGRATION AND MARKET GARDENING PRACTICES AT THE NOGARE MARKET GARDENING SITE IN NIAMEY

### Abstract

Niamey's position as a city on the banks of the Niger River has enabled the development of various agricultural activities, particularly market gardening. Today, the capital city offers a wide range of fruit and vegetables to a cosmopolitan population with diverse dietary habits. Hence, the presence of market gardening sites in the city and its immediate surroundings. The presence of migrants in the fruit and vegetable



production chain is remarkable. They represent an essential link in the workforce, in a context where migration has grown considerably over the last few decades, given the importance attached to it in the socio-economic stakes involved. Whether they come from Niger or elsewhere, migrants contribute to market gardening in Niamey. The aim of this research is to analyze the role of migration in the development of market gardening in Niamey, based on the market gardening site in the Nogaré district. To achieve this, the approach used combines quantitative and qualitative data collected in the field through interviews with garden owners and agricultural technicians, and a questionnaire survey of market garden producers. It emerges that market gardening by migrants is part of a relational network. From then on, two types of migrants are identified: migrant producers who represent 35% of market gardeners and wage workers including 70.3% internal migrants and 29.7% international migrants.

**Keywords:** Niamey; Nogaré; Migration; Market gardening; River.

## Introduction

Au Niger, les pratiques de la migration sont anciennes et concernent aujourd'hui, à des degrés divers, l'ensemble des populations. Ces dernières années, les migrations ont connu des évolutions importantes qui se manifestent principalement à travers leur complexification, la diversification des lieux de départ et de destination, le développement des migrations de transit, des flux des réfugiés et des migrations de retours contraints. Ces transformations récentes des migrations nigériennes sont à replacer dans le contexte historique, environnemental et économique (R. Blanc 2016).

Pour de nombreux spécialistes, le Niger, pays carrefour entre l'Afrique arabo-berbère et l'Afrique noire est un espace de transit pour les migrants désireux d'atteindre la Méditerranée à travers l'Afrique du Nord. « *Dans ces circulations migratoires, le Niger occupe une position stratégique en étant à la fois un pays pourvoyeur des migrants et un espace de transit privilégié pour les migrants d'autres pays d'Afrique subsaharienne* » (H. Mounkaila, 2014). Mais le pays n'est pas seulement un espace de transit ou de départ c'est aussi un pays d'immigration. Ainsi, Niamey accueille de nombreux migrants notamment des ressortissants de la sous-région ouest africaine. La ville est aussi le lieu d'arrivée privilégié des migrants internes venus des différentes régions du pays. Il s'agit pour l'essentiel d'une migration de travail dans le secteur de l'agriculture urbaine notamment le maraîchage.

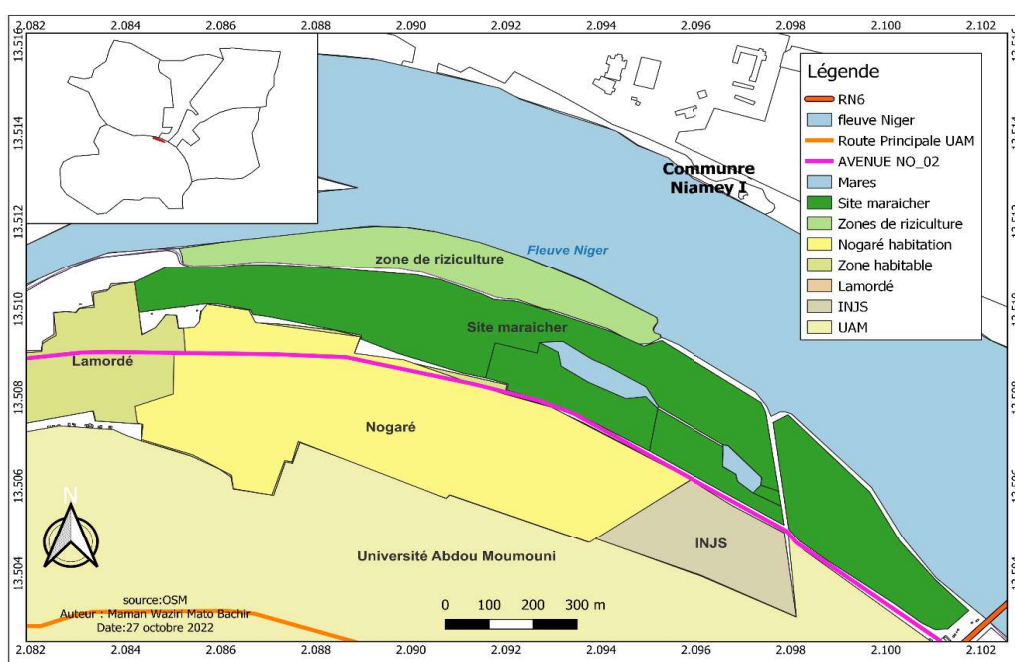
Aussi, la localisation de la ville de Niamey au bord du fleuve Niger a permis le développement de diverses activités agricoles notamment le maraîchage. Aujourd'hui, la ville doit offrir à une population cosmopolite aux habitudes alimentaires diverses, toute une gamme de produits fruitiers et légumiers. Compte tenu du caractère périssable des légumes, leur production dans la ville ou ses environs immédiats est plus que nécessaire. C'est pourquoi, certains migrants originaires du pays ou venus

d'autres contrées du Niger ont choisi pour activité, la production des légumes afin de ravitailler la ville de Niamey. Le présent article est une analyse de la participation des migrants à la pratique au maraîchage à Niamey à travers le site maraîcher du quartier Nogaré. Il s'agit d'évaluer la place des migrants dans production maraîchère après avoir compris leurs profils et leurs motivations.

## 1. Présentation de la zone d'étude

Situé au Nord d'Arrondissement communal de la ville de Niamey V, entre latitude 13°29',367 et 02°04',338 de longitude (RENALOC. 2012), le quartier Nogaré couvre une superficie d'environ 34,9 hectares (figure 1). Nogaré est bordé à l'est par l'institut national de la jeunesse, des sports et de la culture, au sud par l'Université Abdou Moumouni de Niamey et à l'ouest par le quartier de Lamordé. Le fleuve Niger le borde au nord. Cette localisation permet aux exploitants du site de Nogaré de résoudre leur problème d'eau dont souffrent énormément d'autres sites de la ville. Le site maraîcher en question est situé sur la rive droite du fleuve, à l'ouest du pont Kennedy ; il s'étend le long du fleuve sur une longueur d'environ 2 km et une largeur variant de 200 mètres à 700 mètres. Il est limité au sud par la route pavée et à l'ouest par le terroir de Lamordé. La population du quartier Nogaré est estimée à 5 662 habitants, dont 2755 Hommes et 2907 Femmes répartis dans 1009 ménages (INS. 2012). La population de l'Arrondissement V dont le quartier Nogaré fait partie y est composée en majorité de groupes Peulhs, Zarma-Songhaï, Haoussa, une importante communauté étrangère, dont les Maliens, les Burkinabés (Gourmantché et Moussi), les Béninois, les Ghanéens et les Togolais. Cependant, on rencontre un nombre important de Burkinabés impliqués dans le maraîchage.

Figure 17 : localisation du site maraîcher de Nogaré



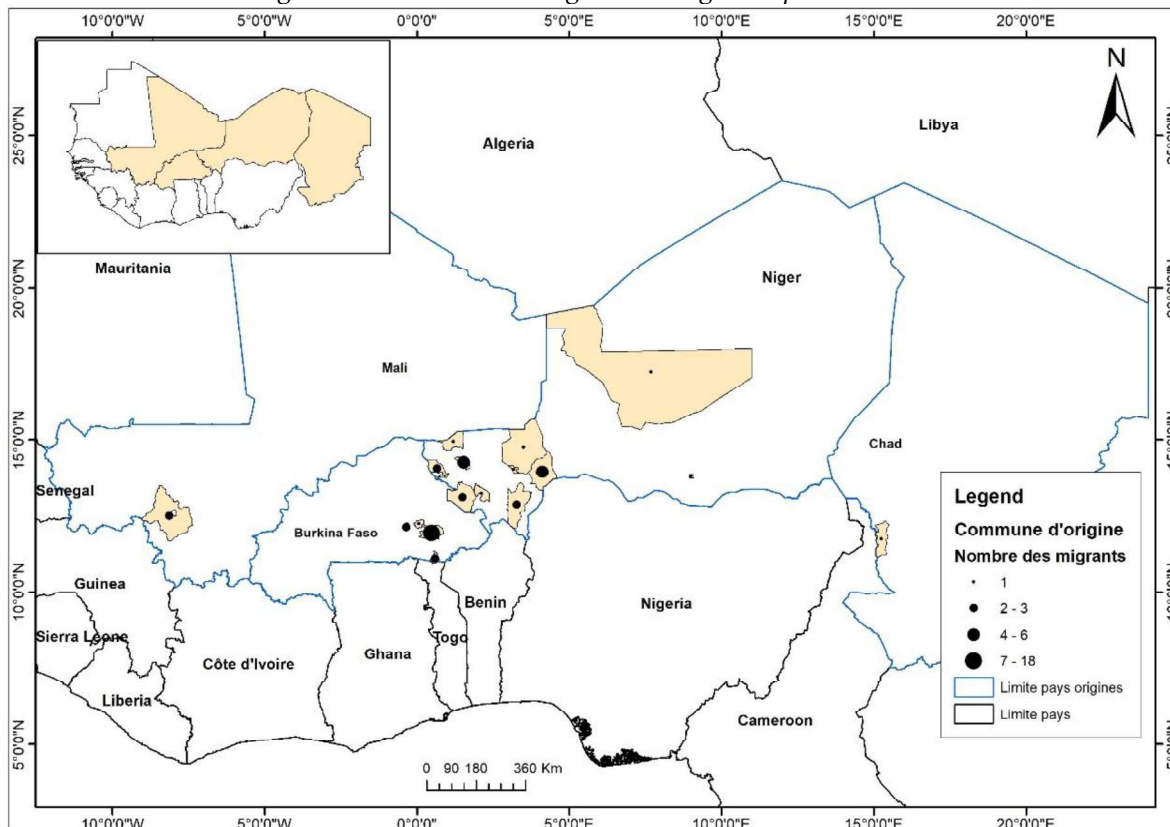
## 2. Méthodologique

Au cours de ce travail, nous avons utilisé la méthode mixte. Il s'agit de la méthode quantitative et celle qualitative, chacun avec ses propres techniques et outils de collecte de données. Les techniques utilisées dans le cadre de ce travail sont l'observation, les entretiens et les enquêtes par questionnaire. Les entretiens ont été adressés aux différentes personnes ressource, il s'agit de la municipalité, des responsables techniques, les propriétaires fonciers et les leaders d'opinion. Ce guide a permis de recueillir des informations sur les acteurs qui participent au maraîchage. En ce qui concerne le questionnaire, il porte ainsi pour les producteurs maraîchers sur : l'identification de l'enquête, l'aspect physique de l'exploitation, les pratiques des cultures maraîchères dans le quartier, l'activité économique des migrants et la production maraîchère et l'opinion des migrants sur le maraîchage. Cette enquête concerne les producteurs maraîchers. L'enquête par questionnaire s'est déroulée parallèlement à une observation de terrain qui a permis de cerner la participation des migrants dans la pratique du maraîchage. Il faut préciser que dans l'indisponibilité à avoir des statistiques sur la population mère, nous avons pris un échantillon de 150 producteurs maraîchers sur la base d'une étude réalisée par Alassane A. (2009) qui évaluaient le nombre des producteurs à 150 personnes sur le site maraîcher. Il y a eu aussi une enquête sur les migrants ouvriers, celle-ci a porté sur 37 personnes qui sont employées en tant que salarier dans le site.

## 3. Provenance géographique des migrants

L'analyse de la figure 2 montre que les migrants producteurs du site maraîcher de Nogaré proviennent de l'intérieur (50,9 %) et de l'extérieur du pays (49 %). Il est important de rappeler qu'en l'absence de données sur la population des migrants producteurs à Niamey, nous nous sommes contentés d'un recensement exhaustif afin d'avoir une représentativité de cette population. Les migrants d'origine interne viennent des quatre régions du pays : Agadez, Zinder, Dosso et Tillabéry. De toutes ses régions, les ressortissants de la commune de Tillabéry et de Douthi en sont les plus représentés. Les migrants d'origine externe proviennent des pays voisins comme le Burkina Faso le Mali et le Tchad.

Figure 2 : communes d'origine des migrants producteurs



Source : enquête de terrain, 2022

Il ressort que les ressortissants du Burkina Faso sont majoritaires en ce qui concerne les migrants internationaux. Ces ressortissants viennent en grande majorité de la commune de Fada N Gourma. Ils représentent 45 % des migrants producteurs. On constate aussi une minorité venant de Kompienga. Du fait qu'ils soient d'une ethnie commune entre Niger et Burkina Faso, ils ont moins de problèmes d'intégration au sein de la société nigérienne. Cette communauté a longtemps été prédominante pour ce qui est du maraîchage à Niamey. Le groupe Gourma- Mossi constituait la main d'œuvre agricole auprès des habitants de Niamey. Les Gourma- Mossi étaient des immigrés (burkinabés et nigériens) qui se spécialisaient dans les cultures agricoles et dans le gardiennage des domiciles de responsables politiques. Mais, bien avant que Niamey soit une ville, ils étaient les ouvriers qui transportèrent et fabriquèrent des briques pour la construction des maisons banco, H. Djibo (2013). En termes de proportion entre migrants et non-migrants, les migrants producteurs ne représentent pas 1/3 des producteurs même si cette présentation ne prend pas en considération les descendants des migrants pratiquant la même activité qui sont nés à Niamey.

### 3.2. Profil sociodémographique des migrants

La répartition des migrants selon Age montre une forte présence des jeunes de moins de 40 ans. En effet, ils représentent 58,4 % des migrants producteurs. L'âge moyen des répondants est de 36 ans. En outre, 22,63 % des personnes interrogées sont âgées de

plus de 50 ans. Le statut matrimonial montre que 64 % des personnes interrogées sont mariées. Les personnes de ce groupe viennent en migration à Niamey suivi par leur famille ou bien, ce sont des personnes qui se sont mariées ici. Quant au groupe des célibataires, ils ne sont que 34 % des migrants producteurs. Le niveau d'instruction révèle que 77,3 % des migrants producteurs ont un niveau d'instruction élevé si l'on tient compte des niveaux : primaire (7,5 %), secondaire (30,1 %), supérieur (15 %), coranique (18,8 %) et les cours adultes (5,6 %). Ceux qui n'ont aucune instruction ne présentent qu'une proportion de 22,6 %.

#### 4. Les motivations de la migration

La migration des producteurs maraîchers est motivée par des besoins économiques qui remontaient à la création du site. Le site de Nogaré fut créé lorsqu'on fit construire une digue pour protéger le village des crues du Fleuve Niger. Les terres conquises furent distribuées aux paysans qui en firent des jardins. Mais sur cette rive du fleuve, posséder un verger sur cette rive du fleuve devient pour certaines Niaméens un signe de richesse. Les jardins furent alors achetés, remembrés et transformés en vastes vergers, V. Prapsida (1982). La pratique du maraîchage a eu des débuts difficiles à cause du manque de main d'œuvre dont l'explication est due à l'existence d'activités qui ne peuvent pas être pratiquées par tout parce qu'elles sont jugées comme une pratique humiliante et dégradante pour la personne, P. Biston (1992). Le besoin en main d'œuvre et les préjugés autour du maraîchage en sont les facteurs de l'arrivée des migrants Burkinabés qui vont insérer dans le maraîcher comme l'explique Moussa Modi, propriétaire de jardin, « *les producteurs étrangers étaient des anciens ouvriers qui ont participé au début de la production maraîchère à Niamey. Il y a eu beaucoup de Voltaïques qui sont venus jeunes pour travailler et qui se sont mariés à des Nigériennes qui sont restées là. Cette installation s'explique du fait qu'avant, les Nigériens ne voulaient pas travailler la terre, mais aussi que les Voltaïques avaient plus de connaissance sur les pratiques maraîchères* ». Au fil du temps, les migrants vont créer un réseau relationnel qui se manifeste par la présence de la famille qui joue un rôle dans l'insertion des membres de la communauté dans l'activité. Cela à travers un cercle de recommandation pour des postes de gardiens pour les propriétaires de jardins. C'est le cas d'un migrant qui affirme : « C'est à cause de la famille que je suis venu à Niamey. Avant, j'avais quatre frères qui travaillent ici à Niamey en tant que jardinier. On avait pour habitude de leur rendre visite et de travailler avec eux. Au fil du temps, je me suis installé définitivement ». Cette stratégie d'insertion est similaire à celle des blanchisseurs maliens à Niamey, car : « L'acquisition de l'emploi est facilitée par l'existence d'un réseau vieux de plusieurs générations » B. Ayoub Tinni (2014 : 57). Les réseaux de migrants sont des ensembles de liens interpersonnels qui mettent en connexion les migrants et les non-migrants dans les

zones d'origine et de destination, via des liens de parenté, d'amitié et de partage d'une origine commune. Les réseaux sont une forme de capital social accumulé par les migrants dans le but de baisser leurs coûts migratoires, de réduire le risque, d'augmenter la probabilité d'emploi dans le pays d'installation, etc. S. Vertovec (2001). Il en est de même pour les producteurs d'origines internes, Moussa Altiné, producteur maraîcher, explique que : « c'étaient nos parents, nos familles qui venaient du village. Après avoir récolté leur mil, ils viennent chez leur parent pour chercher de l'argent et c'est avec eux, qu'on a commencé à travailler ».

## 5. Type de contrat des ouvriers agricoles

Il s'agit d'un contrat de travail conclu sur la base de la confiance. C'est-à-dire qu'il n'existe pas d'écrit entre le salarié et son employeur. Le contrat est qualifié d'oral ou verbal, dont la rémunération se fait en mensualité. En effet, cette mensualisation consiste à verser un salaire mensuel forfaitaire calculé sur la base d'un horaire mensuel moyen. Autrement dit, la mensualisation permet au salarié de percevoir la même rémunération chaque mois, indépendamment du nombre de jours de ce mois. Mais il arrive parfois que la paye ne soit pas versée dans les 30 jours, à cause du marché puisqu'il faut que son employeur vende sa production avant de le payer. Le salaire moyen est compris entre 15 000 à 30 000 FCFA avec une moyenne de 20 474 FCFA. Il faut aussi noter que la prise en charge de la nourriture des ouvriers est incluse dans le contrat, mais la manière de procéder varie en fonction de l'employeur. Ainsi, on a ceux qui reçoivent leur repas auprès de leurs employeurs et ceux dont le repas est assuré par le restaurant de l'Université Abdou Moumouni qui leur fournit le reste de repas des étudiants moyennant une somme de 2500 FCFA/mois. Le taux de recrutement des ouvriers salariés est de 57,3 % sur la base de l'échantillonnage des producteurs. En plus du salaire mensuel, les migrants ouvriers s'engagent aussi dans le contrat avec les producteurs qui n'ont pas les moyens de recruter un employé pendant leur temps libre. Le prix de ce contrat est négociable en fonction du nombre des planches même s'il existe un prix standard (tableaux 1).

<b>Taches</b>	<b>Prix par planche</b>
Sarclage	100 CFA
Binage	150 CFA
Mise à niveau	100 CFA
Arrosage	25 CFA

Tableau 1 : prix des taches agricoles

### 5.1. Stratégies d'insertion au métier d'ouvrier agricole

La stratégie d'insertion dans le travail d'ouvrier agricole est basée sur l'auto-recherche, car 78,4 % des enquêtés nous ont confirmé avoir trouvé leur travail eux même. Cette méthode de recherche de travail est liée à la forte demande en ouvriers agricoles sur le site en début des campagnes, même s'ils n'ont aucun lien de parenté avec l'employeur (figure). Très peu d'entre eux font l'usage de la famille (parents 13.5 %) et des connaissances (amis 8.1 %) pour adhérer au travail.

### 5.2. Types de travaux exercés par les ouvriers agricoles

Selon qu'il travaille chez un agriculteur ou un autre, son quotidien ne sera pas le même. L'ouvrier agricole est un salarié polyvalent dont les missions principales peuvent être identifiées ainsi :

Le sarclage (photo 4) consiste à la préparation du sol avec la daba en labourant les planches. Cette tâche se différencie du binage bien que les deux termes soient souvent confondus, car les mêmes outils peuvent être utilisés pour les deux techniques. Pourtant, le sarclage consiste à désherber en raclant le sol en superficie alors que le binage consiste à aérer le sol sans nécessairement désherber, pour faciliter la respiration racinaire des plantes cultivées.

Le binage (photo 2) consiste à ameublir la couche superficielle du sol autour des plantes cultivées.

L'arrosage (photo 3) est destiné à fournir aux végétaux par le truchement du sol toute l'eau, mais seulement l'eau dont ils ont besoin pour se développer.

Le repiquage (photo 1) est une opération qui consiste à prélever un jeune plant, appelé pépinière, de son emplacement initial pour le repiquer dans une planche propice à sa croissance.

*Photo 1 : un ouvrier entrain de repiquer de la laitue*



*Photo 2 : un ouvrier entrain de biner une planche*



*Photo 3 : ouvrier entrain d'arroser une planche de laitue*



*Photo 4 : ouvriers entrain en séance de cerclage*



## 6. Les causes de la migration

Comme le dit Dakouo J (1983 : 16) : « depuis que les hommes se déplacent, les raisons de ces mouvements sont en rapport avec les besoins d'acquisition des biens matériels. Une fois acquis, ces biens seront utilisés différemment par le propriétaire souvent en conformité avec les motivations de départ ». Les causes de la migration des ouvriers agricoles ou employés sont d'ordre économique. En effet, l'écart important entre le revenu procuré par le travail en ville et au village explique ce départ. Une autre cause de celle-ci est notamment l'insuffisance de la protection sociale du pays : manque ou inefficacité des mesures réglementaires, conditions d'utilisation de la main d'œuvre agricole, la sécurité contre les calamités naturelles, la protection des produits agricoles. D'une certaine manière, la migration est aussi une forme de rejet de la vie rurale afin d'améliorer une situation dont on ne cesse de se plaindre. Cette forme de déplacement s'explique par la nécessité d'avoir de l'argent. Quand on demande aux ruraux les besoins qui les poussent à venir à Niamey dans la plupart des cas, c'est la même réponse : « je viens à Niamey pour chercher de l'argent ». Pour eux, l'argent ne s'acquiert que par le travail rémunérateur et ne se trouve qu'en ville, Dakouo J (1983). Dans ce cas, les motifs de départ sont imposés au migrant surtout quand il manque de moyens financiers. Ces raisons, qui favorisent l'exode, sont intimement liées à la condition socio-économique du Niger. Le sous-emploi est aussi facteur de l'exode. Notons que le Niger connaît des conditions climatiques peu favorables à l'harmonisation du secteur agro-pastoral, alors que la population est à 83 % rurale (INS.2012). Selon Dakouo J (1983), les paysans ne sont pas sensibilisés à utiliser des méthodes variées de production. Ce qui fait d'ailleurs que la main d'œuvre, même si elle est disponible, n'arrive pas à produire convenablement. Les produits vivriers sont souvent insuffisants. Les paysans ne peuvent plus prétendre vendre les vivres pour se procurer l'argent nécessaire. Par contre, la nécessité de survivre et d'améliorer leur condition de vie s'impose. Ils doivent aller chercher du complément, vu que la saison



des pluies, souvent appelée hivernage concentre toute l'activité agricole dans les régions de culture sous pluie. Le reste de l'année, les pluies sont inexistantes, c'est la saison sèche. L'agriculture est la principale activité du monde rural, et même du pays tout entier. La fin des travaux agricoles correspond au début de la morte-saison pour l'ensemble du monde rural et c'est la période que choisissent les migrants pour quitter le village et partir en quête d'activités secondaires.

## 7. Facteurs du choix de l'activité de maraîchage

La majorité des migrants n'ont pas les qualifications nécessaires pour prétendre aux postes du secteur moderne ; mais en contrepartie, ils sont prêts à tous les travaux, et sont relativement moins touchés par le chômage urbain que les natifs des villes. Cette forte disponibilité de main d'œuvre contribue à maintenir la rémunération des travaux non qualifiés à un niveau très bas, P. Antoine (1987). Comme le dit G. Barbichon (1983 : 23) « Les ruraux vont en ville chercher une occupation quelconque, en attendant la saison pluvieuse. Là certains acceptent n'importe quel travail, pourvu qu'il puisse leur apporter de l'argent ». En effet, 81 % ouvriers enquêtés affirment avoir choisi cette activité d'employé agricole à cause du manque de travail. Quant aux restants 19 %, ils expliquent leur motif du fait que c'est un métier qui est facile à trouver à cause de leur condition de travail qui est similaire à celui des travaux champêtres.

### 7.1. Choix de Niamey comme destination

Le choix de la ville de Niamey n'est pas seulement un fait de hasard, il est plutôt animé par des raisons propres aux migrants.

#### 7.1.1. Le gain espéré et la probabilité de trouver un emploi

Le bilan d'enquête sur le site de Nogaré a montré que les migrants viennent avec la probabilité de trouver un emploi. Cela s'explique par le fait qu'au sein de l'espace national, la ville de Niamey est la principale destination des migrants internes à cause de son statut de ville capitale cumulant les fonctions administrative et politique, mais aussi en raison des ressources économiques, sociales et culturelles qu'elle offre H. Mounkaila et B. Régis (2016). Par exemple un ouvrier dit que « j'ai choisi de venir à Niamey parce que c'est ici que j'ai la chance de gagner beaucoup d'argent ».

#### 7.1.2. La distance et coût du voyage

Le coût du voyage est un facteur limitant du champ géographique de la migration. Prenons l'exemple d'un migrant qui dit « je suis venu à Niamey parce que c'est proche de chez moi, le prix du transport ne coûte pas cher, je peux partir et revenir quand ça me chante ». Et pour certains Niamey ne constitue qu'une étape, le temps pour le migrant de gagner l'argent nécessaire à la poursuite de son voyage,

Biston P. (1982). Nous avons eu pour exemple de ce cas précis : « je suis à Niamey parce que je n'ai pas l'argent et la carte pour partir au Ghana, mais j'espère gagner ici pour avoir les moyens d'aller ».

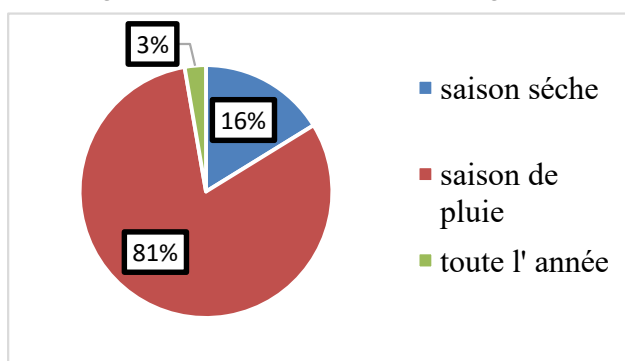
## 7.2. La famille comme structure résidentielle d'accueil

Très souvent, la décision de migrer est encouragée, voire déclenchée, par la présence de membres de la famille dans la ville de destination. Parfois même, c'est la famille urbaine qui « recrute » le migrant. Pour les enfants, les adolescents, la solidarité familiale s'exerce encore d'assez large façon, mais les adultes, les jeunes en quête d'emploi, peuvent prétendre eux aussi à être accueillis par les membres de leur famille (au sens de la grande famille africaine) résidant en ville, locoh T. (1987). La concession d'un oncle, d'un cousin éloigné servira bien souvent de premier logis au candidat à la migration. Le réseau de connaissances de la famille d'accueil sera mis à profit dans la recherche d'un emploi, d'un logement. C'est le cas d'un migrant qui dit « Nous sommes venus en ville, moi et mes frères parce qu'on a un oncle qui habite dans le quartier, c'est chez lui qu'on loge ».

## 7.3. La durée du séjour en ville

L'Institut Nationale de la Statistique (INS) du Niger (2013) distingue la migration de courte durée (moins de 12 mois) et la migration de longue durée (plus de 12 mois) : 94,6 % des ouvriers migrants ont une durée de séjour de moins de 12 mois. En effet, cette courte durée explique par le fait que 81 % des enquêtés affirment ne travailler que pendant la saison sèche puisqu'ils sont issus des ménages donc l'activité principale est l'agriculture (figure 4). Ainsi Delaunay et al (2017) cité par I. Mohammed Bello I (2016 :5) dit « en zone rurale sahélienne, cette forme de mobilité constitue un rempart contre les effets liés aux changements climatiques permettant une diversification des sources de revenu. Il s'agit d'une stratégie visant à assurer le moyen de subsistance des ménages en cherchant des revenus complémentaires ailleurs tout en évitant la rupture avec le terroir ». Notons qu'ils retournent chez eux pour travailler la terre pendant la saison des pluies car c'est elle qui demeure l'une de leur source majeure de revenu.

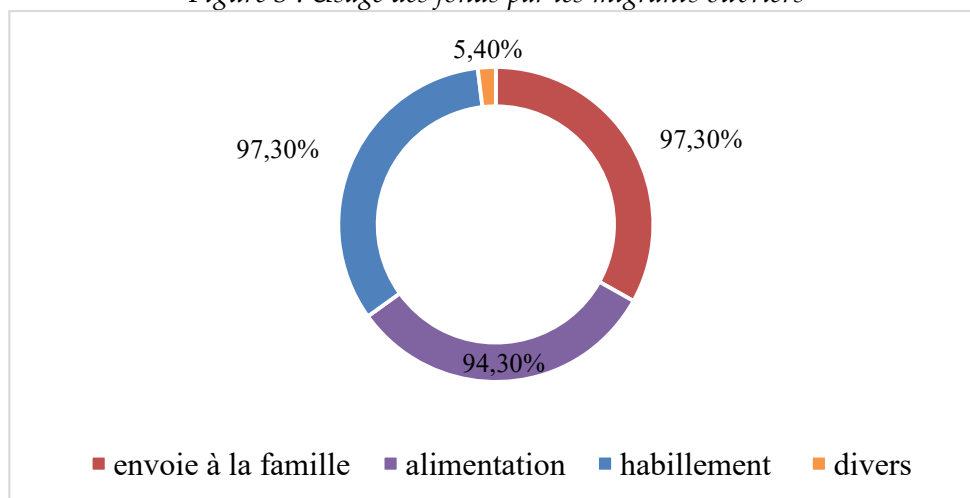
Figure 4 : Période d'activité des migrants



## 8. Apport de la migration pour les ouvriers agricoles

La migration joue un rôle important pour l'ouvrier agricole, car c'est grâce à la rente migratoire qu'ils arrivent à subvenir à leur besoin et aussi à améliorer leur condition de vie dans la zone de départ (figure 5). Cela s'exprime par un ouvrier : « la migration, nous permet d'avoir ce qu'on ne peut avoir au village ». Les bénéfices tirés de leur activité permettent aux ouvriers de se prendre en charge à travers l'achat de la nourriture puisque les employeurs ne prennent en charge que le déjeuner et le dîner des travailleurs. Par la suite, les ouvriers dépensent leur argent par l'achat d'articles divers (photos) : téléphone (Android), Bluetooth audio et des habits. Il faut noter que les migrants effectuent des transferts de fonds vers les zones d'origine. L'analyse de l'usage de ces remises au niveau villageois a montré qu'elles sont investies essentiellement dans l'achat de marchandises courantes, au premier rang desquels les achats de nourriture, de vêtements, de chaussures, de savon... Les investissements dans la construction, dans l'amélioration des techniques culturales, dans la création d'activités (commerce, artisanat...) sont plus limités. L'objectif principal des revenus issus des migrations circulaires est ainsi de pallier les déficiences de l'agriculture, c'est-à-dire de permettre aux populations d'assurer leurs besoins vitaux tout au long de l'année, H. Mounkaila (2010).

Figure 5 : Usage des fonds par les migrants ouvriers



## Conclusion

L'idée de cette analyse est de mettre en relief la contribution de la migration dans le développement des cultures maraîchères et dans une ville-capitale comme Niamey à travers le site maraîcher de Nogaré situé dans l'arrondissement communal 5. Il ressort que le site maraîcher de Nogaré dépend de la main d'œuvre agricole migrante en provenance de l'extérieur et de l'intérieur du Niger.

En effet, les migrants reprennent le même trajet migratoire que leur frère aîné, producteur. Cette main d'œuvre est en majorité composée de personnes non

instruites. On remarque une forte présence des célibataires. Leur profil migratoire montre que ce sont des jeunes migrants. Les motivations de leurs migrations sont d'ordre économique, liées au manque d'argent et au sous-emploi. Le choix de leur destination s'explique par le gain espéré, le coût du voyage et le rôle de la famille pour l'insertion. Leur migration est de courte durée et ne dépasse pas 6 mois. Les apports de ce travail sont conséquents puisqu'ils leur permettent d'avoir de l'argent pour acheter de la nourriture et de pouvoir faire des investissements. Mais on remarque qu'ils éprouvent des difficultés dans ces métiers.

Il faut souligner que la participation de ces migrants en tant que pourvoyeurs de main d'œuvre agricole se décline dans la production des produits maraîchers et l'assistance aux producteurs en tant qu'ouvrier agricole. En définitive, on comprend que les migrants constituent le pilier sur lequel repose la ville pour s'approvisionner en produits frais.

## Référence bibliographique

- Alassane Ibrahim, 2009 - Contribution de l'activité maraîchère à la sécurité alimentaire : cas de Nogaré et de GountouYena, Mémoire de DEA Géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey, 72 pages.
- Antoine Philippe et Coulibaly Sidiki, 1987 - L'insertion urbaine des migrants en Afrique. In : Actes du séminaire Lomé du 10 au 14 février 1987 CRDI - ORSTOM - URD. L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Editions de l'ORSTOM, pp. 7-18.
- Ayouba Tinni Bachir, 2014 - Migrants maliens blanchisseurs à Niamey : Pratiques migratoires et réseaux d'insertion ; Mémoire de Master recherche, Université Abdou Moumouni de Niamey, 82 pages.
- Barbichon Guy, 1983 - Migration et conscience d'identité régionale, In L'ailleurs, l'autre et le soi » Cahiers Internationaux de Sociologie 75 (1983), pp. 321-342.
- Biston Pascal, 1992 - Représentation et politique migratoire, Mémoire de maîtrise en Géographie, Université Joseph Pourrier, Institut de Géographie Alpine, 179 pages.
- Dakoua Justin, 1983 - L'exode rural à Niamey : causes et conséquences, Mémoire de fin de cycle, Institut national des arts Ouagadougou, 48 pages.
- Djibo Hassoumi, 2013 - L'agriculture urbaine et périurbaine : le maraîchage à Niamey (Niger) Thèse de doctorat en Socio-économie du développement, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 197 pages.
- Institut National de la Statique, 2012 - Population du Niger : projection démographique 2012 à 2035
- Locoh Thérèse, 1987 - le rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines, In : Actes du séminaire Lomé du 10 au 14 février 1987 CRDI -

- ORSTOM - URD. L'insertion urbaine des migrants en Afrique, Editions de l'ORSTOM, pp. 21-31.
- Ministère de l'économie et des Finances, 2012 - Le Répertoire National des Localités (ReNaLoc), Institut National de la statistique du Niger, 796 pages.
- Ministère de l'économie et des Finances, 2013 - Manuel des concepts et définitions, Institut national de la statistique du Niger, 138 pages.
- Ministère de l'intérieur, 2011 - Plan de développement communautaire Niamey V (PDC), Mairie de l'Arrondissement communale Niamey V, 140 pages.
- Mohamed Bello Ibrahim, 2019 - Chocs climatiques et migration saisonnière dans la région de Tahoua au Niger : une approche à partir d'un modèle dichotomique. In région et développement n° 49-2019, pp. 68-79.
- Mounkaila Harouna et Regis blanc, 2016 - la migration, un enjeu de développement. Bureau de la coopération Suisse au Niger, 45 pages.
- Mounkaila Harouna, 2009- les migrations au Niger : état des lieux, enjeux perspectifs, OIM, 74 pages.
- Mounkaila Harouna, 2014 - les migrations de transit à Agadez : de la ressource au "fardeau humanitaire". In annales de l'université Abdou Moumouni de Niamey numéro spécial, 2014, pp. 147-162.
- Trapsida Victor, 1982 - L'économie maraîchère à Niamey, mémoire de maîtrise en géographie, Université Nationale de Côte d'Ivoire, 147 pages.
- Vertovec Steven, 2004 - Migrant Transnationalism and Modes of Transformation, In The International Migration Review, Vol.38, N° 3, pp. 970-1001.